



INFORMATIONS

PAROISSIALES

N° 327 - DÉCEMBRE 2019

PAROISSE SAINT-JEAN

23 rue Jean Moulin

18000 BOURGES

☎ 02.48.24.29.94

Permanence : vendredi 17 h à 19 h

Accès direct au site web, via Qwant ou Google :
paroisse de Bourges -Saint Jean

Curé : Père Alain KRAUTH

alain.krauth@diocese-bourges.org

LE MESSAGE DE LA MISSION OUVRIÈRE : « L'INOÛI DE NOËL »

« Aujourd'hui, nous connaissons de nombreuses personnes fragilisées par la souffrance physique ou morale due à la maladie, à l'amour trahi, au chômage, à la misère, à l'exil... L'actualité nous montre des actes de violence, des replis sur soi, des reculs sur l'avenir de la planète, des risques pour les libertés et la démocratie dans différents pays. De nombreuses inquiétudes, voire des angoisses, paralysent le monde. *« Chacune de nos vies est une vie sur un fil »*

Ce qu'il y a d'inouï, c'est qu'à l'heure de la détresse, de la solitude, quelque chose nous attire à la lumière. C'est Noël !

« Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande lumière : et sur les habitants du pays de l'ombre, une lumière a resplendi. Tu as prodigué la joie, tu as fait grandir l'allégresse ». (Isaïe 9,1-2)

Noël, serait-ce alors une renaissance au cœur de nos impasses, de nos doutes, une provocation dans un monde qui désespère ? Noël fait voler en éclat nos murs et nos impuissances ! Dieu fait naître l'espérance au cœur des Hommes !

Folie de l'Amour, force de la vie au cœur de nos faiblesses, Dieu a pris le risque de s'incarner parmi nous dans l'innocence d'un nouveau-né.

A la recherche du sens de nos vies, nous aurions espéré un guide qui nous donnerait la recette du bonheur, et nous voici avec cet enfant tout simple, renvoyés à nos propres fragilités.

Par lui, Dieu nous donne la force de l'amour et nous invite à développer les germes de tous nos possibles. (...) »

(Message de la Mission Ouvrière)

TEMPS DE L'AVEÏT ET NOËL

Un temps de confession individuelle est organisé le samedi 21 décembre de 10 h à 12 h à l'oratoire de l'église Saint-Jean.

La Veillée de Noël sera célébrée le mardi 24 décembre à la chapelle Saint-Paul à 19 h.

Après la messe, les personnes ou les familles seules pourront venir partager un réveillon « simple » au Centre paroissial Saint-Jean : pour en faciliter l'organisation, si vous êtes intéressé, prévenez Geneviève Gitton (06.62.19.68.85).

La messe du jour de Noël sera célébrée à la chapelle Notre-Dame de la Paix à 10 h 30 pour les deux paroisses de St-Jean et de St-Germain.

EXTRAIT DU DISCOURS DE CLÔTURE DE MGR DE MOULINS-BEAUFORT À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES À LOURDES (10/11)

« Avant que nous n'arrivions à Lourdes, notre pays avait vécu un épisode de plus de crispations autour des foulards portés par des femmes musulmanes.

Le point est délicat car nos concitoyens sont sensibles sur ce sujet. Ils craignent les faits de radicalisation, et nous savons qu'ils ne manquent pas. L'État se doit de garantir l'ordre et la sécurité de tous.

Il faut cependant reconnaître que nombre de nos concitoyens d'origine nord-africaine ou subsahélienne ont quelques raisons de ne pas faire entière confiance à notre fraternité française. Nous savons pourtant que beaucoup sont désireux de trouver leur place dans notre société française.

Il vaudrait la peine de savoir ce que les femmes qui choisissent de porter un foulard ont en tête, plutôt que leur prêter des intentions. Les polémiques sur ce thème favorisent les replis des citoyens, chacun sur sa communauté d'origine plus ou moins identifiée.

Notre société française et européenne est une société du vis-à-vis, où chacun voit le visage de l'autre et laisse voir le sien. La différence est grande entre un voile qui cache le visage en tout ou partie et un foulard qui l'encadre.

*Des catholiques sont engagés dans l'amitié et l'action avec des hommes et des femmes musulmanes. **Nous pourrions souhaiter qu'il y ait davantage de rencontres entre des familles musulmanes et des familles chrétiennes.** Car la liberté chrétienne, la liberté en vue du bien, qui n'a pas besoin de se protéger du regard des autres, pourrait être un formidable soutien pour les personnes musulmanes qui voudraient avancer dans la fraternité. »*

RENCONTRE CHRÉTIENS-MUSULMANS (RIBAT) LE MERCREDI 13 NOVEMBRE
SUR LE THÈME « LA MORT ET LES RITES FUNÉRAIRES »

Le mercredi 13 novembre, a eu lieu une rencontre chrétiens-musulmans qui a rassemblé plus de 30 personnes, dont six venaient pour la première fois, au Centre paroissial Saint-Jean sur le thème : « **La mort et les rites funéraires** ». Après un partage en petits groupes de six-huit personnes puis une remontée orale de ce qui a été dit, le verre de l'amitié a rassemblé tout le monde autour des gâteaux et boissons apportées.

Sur la question de notre rapport à la mort, ce qui a été exprimé dans les cinq groupes de partage a bien évidemment été très varié. Certains ont fait part de leur peur de la mort, pour eux-mêmes ou pour ceux qu'ils aiment. D'autres ont dit qu'ils n'avaient pas peur de la mort, que celle-ci n'était pas une fin mais un passage avec l'espérance d'une vie au-delà. On peut aussi s'y préparer : « *Vis la vie comme si tu étais éternel et prépare ta mort comme si tu allais mourir demain* ».

Pour les croyants, la mort conduit à rencontrer Celui qui a créé l'humanité et à recevoir le jugement de Dieu, sachant que ce qui prime, c'est la miséricorde de Dieu (« *mon pardon devance ma colère* »). Ce ne sont pas nos mérites qui comptent mais la miséricorde de Dieu.

Beaucoup souhaitent une mort sans souffrance et certaines morts sont vécues comme des délivrances. L'accompagnement de personnes malades a aidé certaines personnes, de même que la participation au pèlerinage Lourdes Cancer Espérance ou la réception du sacrement des malades. Plus on avance en âge et plus on réalise qu'on s'en approche (la mort de nos parents nous indique que nous serons les prochains à mourir...). Pour les enfants, la mort peut être assez angoissante car elle leur dit que leurs parents peuvent mourir ; néanmoins, il semble important d'emmener les petits enfants aux célébrations d'obsèques.

Mais, dans notre société, la mort constitue souvent un sujet tabou : la peur de la mort amène à n'en pas parler ! Le corps du défunt n'est plus ramené à son domicile et les cimetières souvent relégués loin de la ville... Pour certains, il serait pourtant important de mourir chez soi et entouré, mais cela est de moins en moins fréquent dans la société française où l'on meurt de plus en plus souvent à l'hôpital.

Se posent aussi les questions de la prière pour les morts, de la communion avec les morts (de la communion des saints dans l'Église catholique) ou de savoir si les morts prient pour les vivants (Thérèse de Lisieux a dit : « *Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre* »).

Quant aux rites et traditions pratiquées à l'occasion de la mort, ont été partagées des expériences chrétiennes, musulmanes et civiles .

En absence de célébration religieuse, il arrive que les Pompes Funèbres, à la demande des familles, organisent une célébration « laïque » mais souvent l'enterrement au cimetière se fait sans aucune célébration et se révèle alors dur à vivre pour la famille.

Quant aux célébrations religieuses, il n'est pas toujours facile de bien distinguer ce qui est demandé par la religion du défunt et de la famille et ce qui résulte de traditions locales qui varient d'un pays à l'autre.

Les personnes musulmanes présentes ont partagé leurs façons de vivre les rites : la toilette mortuaire réalisée par des membres de la famille ou des personnes habilitées par la communauté, la veillée funèbre, la prière à la mosquée, l'enterrement (avec dans certains pays, l'absence des femmes pour les obsèques d'un homme), les condoléances (plus ou moins codifiées selon les pays), la nécessité pour la famille de vérifier si le défunt a des dettes pour s'en acquitter, les obligations imposées aux femmes (vêtements, sorties, voyages...), les visites des 3ème et 40ème jours, la visite des morts au cimetière qui est une obligation coranique...

Les personnes chrétiennes ont partagé également leurs expériences : la préparation de la célébration avec la famille pour évoquer la vie du défunt et choisir les textes bibliques, la célébration elle-même à l'église en lien avec le sacrement de baptême reçu par le défunt, l'enterrement au cimetière ou l'incinération selon le choix du défunt ou de sa famille, l'éloignement géographique des enfants qui distend les liens avec les tombes des parents...

A aussi été évoqué le rôle très important en France des sociétés de Pompes Funèbres qui gèrent beaucoup de formalités à la place des familles et, quelque part, les dépossèdent de l'accompagnement du défunt. Il a été également souligné le coût important des obsèques et le fait que certaines personnes préparent leurs propres obsèques en signant un contrat obsèques et en prévoyant le déroulement de la célébration.

Enfin, les participants ont partagé leurs réflexions sur l'incinération qui est de plus en plus répandue en France (10 % dans les années 1990, 36 % en 2017). Certains préfèrent utiliser l'expression « crémation » qui leur semble plus respectueuse du corps du défunt.

Les musulmans et les juifs s'opposent de façon unanime à cette pratique, alors que les chrétiens se montrent plus divisés. Pour les chrétiens catholiques, depuis une décision du Vatican de 1963, il n'est plus interdit de se faire incinérer, même si l'Église catholique rappelle sa préférence pour l'inhumation, la célébration à l'église se déroulant bien sûr avant l'incinération. Les chrétiens orthodoxes sont hostiles à l'incinération alors que les chrétiens protestants y sont dans l'ensemble plutôt favorables.

Le coût des obsèques et le manque de place dans les cimetières conduisent certaines personnes à privilégier l'incinération même si certains ont fait remarquer que l'incinération représentait une grande dépense écologique (avec la chaleur des fours).

La législation française a évolué pour interdire certaines dérives comme, par exemple, la conservation de l'urne funéraire au domicile. Plusieurs personnes ont redit l'importance de pouvoir disposer d'un lieu où se recueillir, l'urne pouvant être déposée à l'intérieur d'une tombe, dans des endroits particuliers du cimetière (columbariums...).

Après le partage, nous a été remis un texte signé le 4 février 2019 à Abu Dhabi par le Pape François et le Grand Imam Ahmad al-Tayyib, Cheikh d'Al-Azhar dont le titre est : « **La fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune** ». Un texte à lire et à diffuser. Puis nous avons partagé le verre de l'amitié.

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi (et non pas un mercredi) 7 février 2020 à 18h au Hameau de la Fraternité sur le thème : « Colère de Dieu, colère des hommes ».

SITE INTERNET DE LA PAROISSE

Le site internet de la paroisse permet de disposer d'un certain nombre d'informations sur la paroisse Saint-Jean :

les coordonnées du curé et les adresses des trois lieux de culte, les lieux et horaires des messes de semaine et du dimanche, l'éveil à la foi des petits enfants, le catéchisme et l'aumônerie, les finances paroissiales, sans compter qu'on peut y retrouver les feuilles d'informations mensuelles.

Mais on peut également y trouver des photos des événements importants vécus sur la paroisse. N'hésitez pas à aller voir...

COLLECTE PAROISSIALE 2019

Merci à tous ceux qui ont déjà donné à la collecte paroissiale annuelle. Et merci à ceux qui le feront dans les prochains jours, avant le 31 décembre.

Il est toujours possible de verser son participation par prélèvement mensuel (avec un imprimé à demander au presbytère).

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES JEUNES COUPLES D'AUJOURD'HUI

Le Père Alain a participé en octobre à une session de formation des conseillers spirituels des Équipes Notre-Dame dans la région parisienne.

A cette occasion, une conseillère conjugale, Emmanuelle Riblier, a partagé quelques considérations sur les jeunes couples d'aujourd'hui :

1. **les jeunes couples sont confrontés à la banalisation actuelle du divorce** qui accentue la fragilisation de tout couple : l'amour durable n'est plus évident, chacun connaît des proches qui ont divorcé (comme pour l'explosion d'une bombe, « cela n'est pas passé très loin de nous... »)
2. **la généralisation du travail des femmes a accentué la pression économique sur les couples** : la fatigue et la tension professionnelles sont maintenant vécues par les deux conjoints (il n'y a plus de soupape)
3. **le travail féminin peut conduire à une lutte de pouvoir dans le couple** due à la comparaison et à la rivalité (différence de responsabilités, de salaire, de valorisations sociales...)
4. **la gestion du temps est de plus en plus difficile et est en partie le reflet de nos priorités** : qu'est-ce qui s'est passé cette semaine pour que je sois serein ou excédé ? de quoi avons-nous besoin pour ce week-end ?
5. **il faut faire attention aux addictions passées** (drogue, alcool, pornographie, écrans vidéo...) : sont-elles bien terminées ?
6. **on constate un grand déficit de prudence et une mise en danger facile** : par rapport à des relations amoureuses passées, aux copains d'avant le mariage (il faut « quitter » son père et sa mère, mais aussi ses copains d'avant...)
7. **il faut prendre en compte l'anxiété des couples** : l'absence de transmission familiale et la précarité conjugale actuelle conduisent à valoriser une vision idéale du couple et donc à générer de l'anxiété. Or, il est impossible d'être à la fois vivant et parfait (le mari idéal, la femme idéale) : il faut choisir entre vivre ou être parfait !

LES SUJETS DE RÉFLEXION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION PASTORALE DE LA PAROISSE

Lors de la rencontre du 7 novembre, des informations ont été partagées sur la vie des quartiers-nord et sur le projet de « Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée ».

Puis nous avons repris ce qui a été dit à la rencontre des membres des EAP avec Mgr Beau à Issoudun le 28 septembre et nous avons réfléchi à la mission sur le territoire de notre paroisse.

MARCHÉ DE NOËL DE LA PAROISSE LE DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Le jour de la **messe des familles à 10 h 30 à l'église Saint-Jean** (avec éveil à la foi pour les tout-petits), vous pourrez venir faire un tour au Marché de Noël de la paroisse qui se tiendra comme d'habitude dans les salles du **Centre paroissial Saint-Jean de 10 h à 17 h 30**.

Vous pourrez y trouver des objets à acheter, des cadeaux à offrir, des choses à déguster sur place ou à emporter (crêpes, gâteaux, cidre, vin chaud, thé à la menthe...) sur les nombreux stands tenus par des paroissiens ou par des partenaires, associatifs ou non.

Les enfants de l'association El Qantara nous réjouiront en deux prestations de danses entre 15 h et 16 h et il y aura aussi des contes pour enfants à 16 h.

Venez nombreux participer à ce moment paroissial partagé avec plusieurs partenaires du quartier.

ACTIVITÉS EN DÉCEMBRE SUR LES QUARTIERS NORD DE BOURGES

- ◆ Thé dansant le jeudi 19/12 de 15 h à 18 h à la salle des fêtes de la Chancellerie. 3 € l'entrée, consommations offertes.
- ◆ Exposition « Bourges-Nord Expo » 7 -14 décembre : 2, Hameau de la Fraternité

CALENDRIER PAROISSIAL

- ◆ équipe pastorale de l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle : mardi 3/12
- ◆ aumônerie 4°-3° : vendredi 6/12 de 19 h 30 à 21 h 30
- ◆ catéchisme et aumônerie 6°-5° : samedis 7 et 14/12 de 10 h 30 à 12h
- ◆ marché de Noël : dimanche 8/12 de 10 h à 17 h 30
- ◆ communauté H'mong : dimanche 8/12 à 14 h au Centre paroissial
- ◆ réunion de l'équipe MCR : mardi 10/12 à 14 h 30
- ◆ réunion de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP) : mercredi 11/12
- ◆ célébration de Noël en Mission ouvrière : vendredi 13/12 à 18 h 30
- ◆ groupe « Cœur de l'Eau vive » : mardi 17/12 à 18 h
- ◆ célébration de Noël de l'école St-Jean-Baptiste de la Salle : vendr. 20/12
- ◆ confessions individuelles : samedi 21/12 de 10 h à 12 h (église St-Jean)

NOS PEINES... LES OBSÈQUES SUR LA PAROISSE - OCTOBRE 2019

Bernard DUPONT – Andrée BARON – Michelle SARIAN – Jean BITAUD – Léone MICHEAU – Mariane CAETANO – Marie APARICIO - Georges DOMINÉ – Soline CLOCHARD

HORAIRES DES MESSES DE LA PAROISSE SAINT JEAN POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2019

- ♦ Messes en semaine : du mardi au vendredi à 9 h, à l'oratoire de l'église Saint Jean
- ♦ Samedi à 18 h 30 : à la chapelle Notre-Dame de la Paix, sauf les 7 et 25 décembre
- ♦ Dimanche à 10 h 30 : à la l'église Saint Jean

DÉCEMBRE 2019	CÉLÉBRATION	LIEUX	
		PAROISSE SAINT JEAN	PAROISSE SAINT GERMAIN
Samedi 30 novembre	1 ^{er} dimanche de l'Avent (année A)	Notre-Dame de la Paix	-
Dimanche 1 ^{er} décembre		Saint Jean	Saint Germain du Puy
Samedi 7 décembre	2 ^{ème} dimanche de l'Avent Messe des familles Marché de Noël	Pas de messe à Notre-Dame de la Paix	-
Dimanche 8 décembre		Saint Jean	Saint Germain du Puy
Samedi 14 décembre	3 ^{ème} dimanche de l'Avent	Notre-Dame de la Paix	-
Dimanche 15 décembre		Saint Jean	Fussy
Samedi 21 décembre	4 ^{ème} dimanche de l'Avent	Notre-Dame de la Paix	-
Dimanche 22 décembre		Saint Jean	Saint Germain du Puy
Mardi 24 décembre à 19 h	Noël : la Nativité du Seigneur	Saint Paul	Saint Germain du Puy à 18 h 30
Mercredi 25 décembre à 10 h 30		Notre-Dame de la Paix	
Samedi 28 décembre	La Sainte Famille	Notre-Dame de la Paix	-
Dimanche 29 décembre		Saint Jean	Fussy

JANVIER 2020	CÉLÉBRATION	LIEUX	
		PAROISSE SAINT JEAN	PAROISSE SAINT GERMAIN
Samedi 4 janvier	Épiphanie du Seigneur	Notre-Dame de la Paix	-
Dimanche 5 janvier		Saint Paul	Asnières